



CAUE SAVOIE

conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement

En partenariat avec



CYCLE DE FORMATION 2016-2017

COMMENT RENDRE LA DENSITÉ ACCEPTABLE ?

OBJECTIFS

Depuis plus d'une décennie, les questions relatives à la densité sont régulièrement abordées. Mais qu'est ce que la densité ? Comment la perçoit-on, sachant que la densité urbaine peut se mesurer mais qu'elle ne préjuge pas d'une forme urbaine et que très souvent au mot densité sont liées des visions, peurs, cristallisées par des clichés...

Si 80% des français rêvent d'une maison individuelle, ils aspirent aussi à une meilleure qualité de leur cadre de vie. Sont en jeu notamment la consommation du foncier, l'artificialisation des terrains, la qualité urbaine et architecturale des constructions, l'évolution du paysage et du cadre de vie des habitants. Comment donc concilier ce souhait avec la nécessité de promouvoir un aménagement durable de nos territoires et une gestion économe de l'espace ? Comment associer qualité et densité ?

A l'appui de ces questionnements, le CAUE de la Savoie, avec le soutien de la Fédération des Maires de Savoie et en partenariat avec les acteurs présents à l'échelle du territoire savoyard tels que la DDT, ASADAC/MDP, Métropole Savoie, l'EPFL73, Cpie Savoie Vivante..., vous propose d'aborder dans le cadre d'un cycle de formation la question de la densité en s'appuyant tout à la fois sur les outils mis à disposition, les facteurs de perception de cette dernière afin qu'un développement plus dense de nos territoires soit accepté tout en s'attachant au maintien de la qualité du cadre de vie.

Cette formation vient en réponse au droit d'agrément en matière de formation des élus dont disposent les CAUE aujourd'hui, suite à l'adoption de la loi CAP le 7 juillet dernier.



Cycle de formation COMMENT RENDRE LA DENSITÉ ACCEPTABLE ?

Planning 2016-2017 & Bulletin d'inscription

Avec le soutien de la



CAUE de la Savoie - cycle de formation des élus et des techniciens « comment rendre la densité acceptable ? »

Date	Lieu	Sujet	Intervenants
MODULE 1 5 décembre 2016	CHAMBERY	Prise en compte de la densification dans les documents de planification à l'appui de l'exposition « DENSE DENSE DENSE » • projection du film Dense Cité • approche sensible et perceptible de la densité • outils de mise en œuvre de la densité • approche foncière	CAUE 73 ASADAC/MDP CERF Métropole Savoie
MODULE 1 6 décembre 2016	ALBERTVILLE		
MODULE GRATUIT 16 janvier 2017	VISITE de la ZAC VALMAR LA RAVOIRE	L'approche de la densité par le prisme de la concertation Restructuration du cœur de ville assurant une mixité de fonctions et d'usages	Patrick MIGNOLA, Maire de La Ravoire Président de Métropole Savoie Jean-Michel PICOT, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, aux Travaux, à la Rénovation urbaine Emmanuel RITZ, Architecte
MODULE 2 30 janvier 2017	CHAMBERY	La composition urbaine : quelle typologie adopter ? • programmation urbaine, une réponse en matière de composition • modes de mise en œuvre • présentation d'exemples	BE Programmes Urbains ASADAC/MDP CAUE 73 Métropole Savoie
MODULE 2 31 janvier 2017	ALBERTVILLE		
MODULE GRATUIT 15 mars 2017	VISITE DE GRESY-SUR-AIX	Une vision d'ensemble en matière de projection et production urbaine	Robert CLERC, Maire de Grésy-sur-Aix CAUE 73
MODULE 3 3 avril 2017	CHAMBERY	- Présentation du concours d'idées Mix'Cité - Une expérience de régénération urbaine en Haute-Savoie - Atelier de manipulation abordant la densité à l'appui de maquettes	Stéphan DEGEORGES, CAUE 74 CAUE 73
MODULE 3 4 avril 2017	ALBERTVILLE		
MODULE 4 29 mai 2017	CHAMBERY	De la gouvernance à la concertation au service du projet urbain • détermination des modalités de la concertation par la gouvernance • modes de concertation • retour d'exemples	CPIE Savoie Vivante ASADAC/MDP CAUE 73
MODULE 4 30 mai 2017	ALBERTVILLE		

Ce cycle est composé de 4 modules de formation de 2 h (de 17h à 19h), à Chambéry et Albertville.

Tarifs

- 100 Euros pour le cycle complet (4 modules)
- 30 Euros par module

Le CAUE de la Savoie est un organisme de formation agréé. Une prise en charge financière par les organismes collecteurs est donc aujourd'hui possible.

Toute inscription qui ne sera pas annulée à moins de 5 jours à l'avance sera considérée comme définitive.

CAUE de la Savoie

Bulletin d'inscription Cycle de formation « Comment rendre la densité acceptable ? »

Bulletin d'inscription à retourner avant le 25 novembre 2016 au :

CAUE de la Savoie - 131 Rue Juiverie - CS 31802 - 73018 CHAMBERY cedex
Tél : 04 79 60 75 50 - caue@cauesavoie.org

(remplir 1 bulletin par personne)

Nom

Prénom

Fonction

Collectivité / Structure

Adresse

Téléphone Portable

E-mail

JE M'INSCRIS

Au cycle complet (4 modules de formation) Soit 100 Euros

Au module 1 de 17 à 19h Chambéry ou Albertville..... Soit 30 Euros

Au module 2 de 17 à 19h Chambéry ou Albertville..... Soit 30 Euros

Au module 3 de 17 à 19h Chambéry ou Albertville..... Soit 30 Euros

Au module 4 de 17 à 19h Chambéry ou Albertville..... Soit 30 Euros

Au module gratuit (visite de terrain, La Ravoire)

Au module gratuit (visite de terrain, Grésy-sur-Aix)

TOTAL à régler : _____ Euros

REGLEMENT

par chèque (à l'ordre du CAUE de la Savoie)

par mandat administratif

règlement sur présentation d'un mémoire

Domiciliation bancaire du CAUE de la Savoie : Crédit Agricole des Savoie
- 2 place du Château - 73000 CHAMBERY

N° IBAN : FR76 1810 6008 1085 4764 9805 053 BIC : AGRIFRPP881
N° SIRET : 330 274 234 00054 Code APE : 7111 Z

Fait à Le Signature / cachet de la structure